



# Quoi de neuf !

novembre 2021

## PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 1er octobre dernier, l'équipe Vision Venise 2030 a été élue par acclamation puisqu'il y a eu un candidat par poste à combler, mettant ainsi fin à la période électorale. Le président d'élection remercie d'ailleurs les citoyens ayant fourni leur candidature pour faire partie du personnel électoral.

L'équipe est constituée du Maire, M. Raymond Paquette et des six conseiller(ère)s, tous bien impliqués dans la communauté. Il nous fait plaisir de vous les présenter. Dans le cadre de son rôle de gouvernance, le conseil municipal établit des priorités stratégiques qui guideront la prise de décisions et permettront à la Municipalité de démontrer qu'elle assume ses responsabilités quant aux résultats concernant les services offerts. Les priorités sont entre autres de veiller que le milieu de vie qu'est Venise-en-Québec demeure dynamique et sécuritaire, que la prestation de services aux citoyens soit toujours de qualité tout en étant restant responsable sur le plan fiscal.

Enfin, l'équipe Vision Venise 2030 aimerait dire à la population « qu'elle est honorée d'avoir le privilège de représenter les citoyen(ne)s de Venise-en-Québec. »

**Raymond Paquette**  
Maire

Ayant œuvré dans l'industrie de l'aéronautique à titre de gestionnaire pendant plus de 30 ans, j'ai par la suite dirigé et participé activement à plusieurs projets et événements pour la municipalité de Venise-en-Québec depuis le début de ma retraite en 2013.

Ma vision : « Assurer la prospérité de notre municipalité en vue de continuer son développement vers un environnement de choix et d'excellence pour nos citoyens. »

**Alain Paquin**  
Conseiller

Résident de Venise-en-Québec depuis juin 2011. Je suis à la retraite depuis mai 2013 après plus de 33 ans pour le gouvernement fédéral. Mes valeurs fondamentales sont l'honnêteté, l'intégrité et le souci de la transparence.

Ma vision : « Une saine gestion des fonds publics tout en ayant une croissance réfléchie des services offerts aux citoyens. »

**Pierre Lamoureux**  
Conseiller

Résident de Venise-en-Québec depuis 2013. Courtier immobilier depuis plus de 20 ans dans la région. Père de 3 enfants et bientôt papi. Membre du Comité consultatif d'urbanisme et Président du club de pickleball de Venise-en-Québec.

Ma vision : « Poursuivre le développement et la qualité de vie de cette belle municipalité. »

**Johnny Izzi**  
Conseiller

Résident de Venise-en-Québec depuis 1993. Marié et père d'une grande fille de 28 ans, Érika et grand-père d'un garçon, Liam. Gestionnaire d'entreprises depuis 35 ans et semi-retraité en 2017. Mon objectif est de supporter l'avancement de notre municipalité !

Ma vision : « Offrir aux citoyens le plein potentiel de nos ressources. »

**Steve Robitaille**  
Conseiller

Je suis arrivé à Venise-en-Québec depuis 2008. J'adore mon coin de pays et je veux qu'il grandisse et se développe à la hauteur de sa beauté.

Je veux m'impliquer dans ma municipalité !

*Ma vision : « Que Venise-en-Québec soit reconnue comme une municipalité intergénérationnelle. Que les jeunes familles aux retraités s'y plaisent. »*

**Mélanie Ménard**  
Conseillère

Résident de Venise-en-Québec depuis 2018. Maman de 2 garçons et je suis technicienne en organisation scolaire pour l'école pour adultes La Relance. J'adore m'impliquer dans des projets qui me touchent à cœur - les enfants, le sport et l'éducation.

*Ma vision : « Je veux agir pour notre avenir et celle de nos enfants. Je veux que l'on fasse de Venise un endroit incontournable ou les gens voudront venir y habiter. »*

**Marielle Gervais**  
Conseillère

Résident de Venise-en-Québec depuis 2004. Retraitée depuis 2012 (travaillant comme adjointe administrative pour le ministère de la Santé et des Services sociaux pendant 12 ans). Je suis impliquée dans plusieurs projets à Venise-en-Québec comme bénévole (conseil d'administration, Coopérative de santé lac Champlain, Circuit cycliste, bibliothèque).

*Ma vision : « Servir les citoyens pour que Venise-en-Québec demeure une municipalité où il fait bon vivre. »*

---

## DERNIER VERSEMENT DE TAXES DE L'ANNÉE

---

L'échéance du quatrième versement de taxes municipales est fixée au 3 décembre 2021.

---

## STATIONNEMENT DE NUIT

---

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur la voie publique de tout le territoire de la municipalité entre 23 heures et 7 heures, et ce, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril. Ce règlement est appliqué par la Sûreté du Québec et des amendes pourraient être remises aux contrevenants. Merci de votre collaboration !

---

## RÉGLEMENTATION POUR L'ENTREPOSAGE OU LE REMISAGE

---

Veuillez prendre note qu'aucun entreposage ou remisage de matériel, de matériaux, de pièces mécaniques, de véhicules récréatifs ou d'embarcations, n'est autorisé sur les terrains résidentiels à l'exception des points suivants :

- 1) Les cordes de bois à la condition d'être remisés dans les cours latérales ou arrière ;
- 2) les bateaux de plaisance (1 à moteur, 1 sans moteur au maximum), les roulottes de plaisance, les tentes-roulottes et les caravanes motorisées à condition d'être la propriété de l'occupant principal de l'habitation et d'être remisés dans les cours latérales ou arrière.

\* Sur les terrains de coin, ces équipements et véhicules sont aussi autorisés dans la cour avant secondaire à la condition qu'ils soient camouflés par une haie dont la hauteur doit être équivalente ou supérieure à la hauteur de ces équipements et véhicules.

Si vous souhaitez rencontrer l'inspecteur municipal, vous devez préalablement prendre rendez-vous avant de vous présenter à l'hôtel de ville. Veuillez téléphoner au 450 346-4260, poste 5610 ou écrire à [inspection@venise-en-quebec.ca](mailto:inspection@venise-en-quebec.ca).

Merci de votre collaboration !

---

## DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Cette année, les cadeaux distribués à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël seront livrés aux portes par les pompiers et les bénévoles pour cette journée. La livraison des cadeaux se fera le samedi 11 décembre en avant-midi.

Les inscriptions se font à l'aide du **formulaire uniquement** (dernière page du Quoi de neuf). Pas besoin d'appeler. Il suffit de le remplir et de l'apporter à l'hôtel de ville **avant le 15 novembre**, sans faute. Vous pouvez le numériser et l'envoyer par courriel à l'adresse suivante : [loisir@venise-en-quebec.ca](mailto:loisir@venise-en-quebec.ca).

Aucun retard ne sera accepté. Si vous passez à l'hôtel de ville en dehors des heures d'ouverture, déposez ce formulaire dans la fente à courrier. **Seuls les enfants des résidents de Venise-en-Québec, âgés de 0 à 12 ans sont admissibles.**

---

## MARCHÉ DE NOËL AU CENTRE CULTUREL

Le Marché de Noël du Rendez-vous des artisans est de retour cette année. Il aura lieu les 4 et 5 décembre 2021, de 10 h à 16 h 30 au Centre culturel. Une grande variété d'artisans seront sur place afin de vous offrir des idées cadeaux très originales. C'est vraiment le lieu choisi pour gâter les gens que vous aimez et qui vous sont chers. Pour vous accompagner dans votre magasinage, il y aura de la musique d'ambiance ainsi qu'une chorale. Parlez-en autour de vous ! Nous vous attendons en grand nombre.

Le comité des artisans

---

## ATELIER DE CRÉATION D'ANGES DE NOËL

L'artiste Madeleine Belisle animera un atelier de confection d'anges de Noël au centre culturel. Sur 2 après-midi, les participants auront la chance d'apprendre à modeler, peindre et construire un ange d'environ de 30 centimètres de haut. Cet atelier est offert gratuitement aux adultes et **les places sont limitées**. Vous devez être présents aux deux dates suivantes : les mardis 23 et 30 novembre de 13 h à 16 h. Pour réserver votre place, veuillez téléphoner au 450 346-4260, poste 5602.

---

## CAFÉ-RENCONTRE

En collaboration avec le Centre de femmes du Haut-Richelieu, nous invitons les femmes vivant sur le territoire de Venise-en-Québec et les alentours à participer à ce premier café-rencontre, le jeudi 2 décembre de 13 h 30 à 15 h 30 dans la salle adjacente à la bibliothèque (située à l'arrière du centre culturel au 239, 16e Avenue Ouest).

C'est pour le plaisir d'échanger entre femmes sur des sujets qui nous préoccupent. C'est aussi un temps précieux pour briser l'isolement, créer de nouvelles amitiés et trouver ensemble des solutions aux problèmes qui nous concernent toutes.

Animé par Rebecca Deschêne, intervenante, la thématique est la suivante : Être sa meilleure amie, comment dire non ? Pourquoi est-ce si difficile de dire non? Pourquoi est-ce important de le faire ? Dans une ambiance chaleureuse, les femmes sont invitées à venir échanger sur cette thématique. L'animatrice expliquera les avantages de s'affirmer et comment refuser des demandes.

Places limitées, inscription obligatoire avant le 29 novembre.

Modalités d'inscription : par courriel à [loisir@venise-en-quebec.ca](mailto:loisir@venise-en-quebec.ca) ou par téléphone au 450 346-4260, poste 5602.

## BIBLIOTHÈQUE DE VENISE-EN-QUÉBEC

Vous n'avez pas de carte d'abonné et vous êtes surtout intéressé par les services numériques de votre bibliothèque ?

Abonnez-vous en ligne en remplissant le formulaire ! C'est gratuit ! [bit.ly/abonnementenligne](http://bit.ly/abonnementenligne).

Un abonnement à distance vous donnera droit à :

- l'emprunt de livres numériques en français et en anglais;
- l'accès à distance aux revues et journaux;
- l'accès à de la formation en ligne;
- l'écoute de musique ;
- la consultation de bases de données généalogiques;
- et plus encore !



Les abonnés réguliers de la bibliothèque ont accès automatiquement aux ressources numériques. Il est toujours possible pour un abonné à distance de s'abonner physiquement à la bibliothèque par la suite afin d'avoir sa carte pour bénéficier de la collection papier et du service de prêt entre bibliothèques.

La bibliothèque est située au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, à l'arrière du centre culturel. Voici les heures d'ouverture.

DIMANCHE Fermé	LUNDI Fermé	MARDI 10 h à midi	MERCREDI 13 h à 15 h	JEUDI 17 h à 19 h	VENDREDI Fermé	SAMEDI 10 h à midi
-------------------	----------------	----------------------	-------------------------	----------------------	-------------------	-----------------------

## CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE AU VOLANT – 2<sup>E</sup> ÉDITION

La municipalité de Venise-en-Québec ainsi que la Coopérative de Santé Lac Champlain s'allient de nouveau pour vous offrir la seconde édition de la clinique de vaccination antigrippale au volant. **Cette campagne de vaccination gratuite est réservée exclusivement aux membres de la coopérative ainsi qu'aux citoyens de Venise-en-Québec.**

La vaccination aura lieu en voiture sous un chapiteau chauffé situé à l'arrière du Centre culturel, au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest à Venise-en-Québec aux dates suivantes :

- Samedi 6 novembre 2021, de 10 h à 15 h
- Samedi 13 novembre 2021, de 10 h à 15 h
- Samedi 20 novembre 2021, de 10 h à 15 h

### CONSIGNES À RESPECTER

Vous devez respecter les consignes suivantes :

- Porter le masque ou cache visage (10 ans et +) ;
- Présenter votre carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ;

Notre équipe médicale est disponible pour répondre à toute question concernant la campagne de vaccination antigrippale.

- Porter des vêtements amples, idéalement un chandail à manches courtes (prévoir une vaccination à la cuisse pour les jeunes enfants) ;
- Attendre quinze minutes après la vaccination avant de quitter les lieux.

Des bénévoles seront présents sur place pour vous diriger à l'intérieur du parcours de vaccination ainsi que pour vous aider à remplir le questionnaire de santé requis.

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La Coopérative de Santé Lac Champlain est à la recherche de **bénévoles** pour participer à la clinique de vaccination antigrippale au volant, qui aura lieu aux dates suivantes :

- Samedi **6 novembre 2021**, de **10 h à 15 h**
- Samedi **13 novembre 2021**, de **10 h à 15 h**
- Samedi **20 novembre 2021**, de **10 h à 15 h**

Nous privilégions les personnes remplissant les **conditions d'admissibilité** suivantes :

- Avoir reçu les 2 doses du vaccin contre la COVID-19.
- Être âgé de 65 ans et moins et en bonne santé.

Les bénévoles seront mis à contribution en **3 stations de travail** :

- Station 1 : Vérification de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).
- Station 2 : Complétion de la première section du questionnaire de santé.
- Station 3 : Surveillance de symptômes graves et immédiats suite à la vaccination (aire de stationnement).

Veuillez contacter monsieur Francis Bourbeau (Inf.) responsable de la vaccination, au 450 244-5350.

---

## LA GUIGNOLÉE 2021



Le samedi **4 décembre** en avant-midi, nous invitons les citoyens de Venise-en-Québec à laisser vos **denrées non périssables à l'extérieur de votre résidence** de manière visible pour que les équipes de bénévoles puissent les ramasser facilement et sans contact. Aucun don monétaire ne sera accepté lors de la tournée des maisons.

Pour les **dons monétaires**, vous pouvez les laisser dans la fente à courrier à l'entrée principale de l'hôtel de ville. Pour les montants de plus de 20 \$ nécessitant un reçu pour don de charité, vous pouvez vous présenter à la réception sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville. Vous avez jusqu'au **3 décembre à midi** pour ce faire.

Merci d'avance pour votre générosité !

---

## ENTRETIEN DU TERRAIN ET DE LA BANDE RIVERAINE À L'AUTOMNE

Saviez-vous qu'en effectuant un entretien intelligent de votre terrain à l'automne vous pouvez améliorer la qualité de l'eau du lac pour les saisons suivantes ? À l'automne vous pouvez réduire la quantité de phosphore déposé dans le lac en ramassant vos feuilles mortes. Comme tous les débris organiques qui se retrouvent dans l'eau deviennent une source de nutriment qui contribue à l'eutrophisation (pollution), **il est impératif d'éviter de jeter vos feuilles et branches mortes dans le lac**. Il est judicieux de vous départir des feuilles mortes via la collecte organisée par Compo Haut-Richelieu le **13 novembre** prochain.

Vous pouvez utiliser vos feuilles pour couvrir les platebandes. Également, l'action de déchiqueter les feuilles à la tondeuse pour faire du **feuillcyclage** est très bénéfique, car elles fournissent au sol une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin pour traverser l'hiver. Pour les terrains en pente, il est préférable de toutes les ramasser pour empêcher qu'elles soient emportées dans le lac par la pluie.

**La bande riveraine :** Pour plusieurs personnes, l'automne est la saison du ménage du terrain. Certains taillent, coupent et arrachent pour que les platebandes soient propres et prêtes à reverdir au printemps. Toutefois, il est préférable pour vos plantes de laisser tomber le grand ménage automnal, la nature s'en chargera d'elle-même. Il en va de même pour votre bande riveraine. Tout comme les milieux naturels, elle n'a besoin d'aucune préparation à l'hiver. Ainsi, ne coupez rien et laissez tout en place. Facile n'est-ce pas !

## COMPO HAUT-RICHELIEU

**Feuilles d'automne :** Avec l'arrivée de l'automne, Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens qu'il est facile de se départir écologiquement des feuilles mortes et résidus de jardin grâce à la collecte de matières organiques.

« Au fil des semaines, déposez vos plants de légumes et de fleurs fanés, vos retailles de vivaces et d'arbustes et vos feuilles dans le bac brun. Vous éviterez ainsi d'avoir un bac trop lourd ou qui déborde à la fin de la saison. La collecte du bac brun s'effectue chaque semaine jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, il faut en profiter ! » recommande Louise Fecteau, directrice générale de la société. Les résidus doivent être déposés en vrac ou dans des sacs de papier à l'intérieur du bac. Aucun surplus mis à côté du bac n'est autorisé.

Pour les grandes quantités de feuilles, en plus de la collecte hebdomadaire du bac brun, une collecte spéciale est organisée le samedi 13 novembre dès 7 h à Venise-en-Québec. Pour nous assurer de collecter uniquement des feuilles, seuls les sacs en papier et les sacs de plastique orange ou transparents seront collectés. Aucune autre matière ne doit être déposée dans ces sacs (aucune branche).



**C'EST L'AUTOMNE!**

**BRUN'O RAFFOLE DE...**

- › Plants de légumes ou de fruits
- › Tiges séchées
- › Fleurs fanées
- › Feuilles mortes
- › Retailles de pommes et de citrouilles

Pour la liste complète des matières admises, consultez [BRUNOLEBAC.CA](http://BRUNOLEBAC.CA)

**BRUN'O**  
LEBAC

Compo-Haut-Richelieu

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Lundi	Chaque semaine jusqu'en novembre Aux 2 semaines de décembre à mars
Gros rebuts	15 novembre 27 décembre	Chaque mois
Feuilles d'automne (🍁)		Samedi 13 novembre

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	C 1 D	2	3	4	5	6
7	R 8	9	10	11	12	13
14	C 15 D	16	17	18	19	20
21	C 22 R	23	24	25	26	27
28	C 29 D	30				

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	C 6 R	7	8	9	10	11
12	13 D	14	15	16	17	18
19	C 20 R	21	22	23	24	25
26	27 D	28	29	30	31	
C BRUNO : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.						

R Récupération

C Compostage

D Déchets

Gros rebuts (voir p. 17 du Guide)



## DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

**Pour présenter une demande au comité**, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu le premier lundi du mois à 19 h au Centre culturel, situé au 239, 16e Avenue Ouest à Venise-en-Québec. Les séances sont publiques ; tous les citoyens peuvent donc y assister et même s'exprimer pendant la période de questions.

**Calendrier 2021 - 6 décembre**



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants  
[www.veniseenquebec.omnivigil.com](http://www.veniseenquebec.omnivigil.com)



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus  
[www.proanima.com](http://www.proanima.com) - 1 833 445-2525

WWW

[veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)



[www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/](https://www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/)

Abonnez-vous à notre page Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



[information@venise-en-quebec.ca](mailto:information@venise-en-quebec.ca)



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !



# DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2021

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION LIVRAISON AUX PORTES DES CADEAUX LE SAMEDI 11 DÉCEMBRE (en avant-midi)

L'inscription est **OBLIGATOIRE** et s'adresse aux enfants de Venise-en-Québec âgés de 0 à 12 ans inclusivement.

Les coupons d'inscriptions devront être déposés à l'hôtel de ville  
**AVANT LUNDI 15 NOVEMBRE** et *seules ces inscriptions seront considérées lors de la livraison des cadeaux.*

COUPON D'INSCRIPTION À RETOURNER À L'HÔTEL DE VILLE  
en personne au 237, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest

OU LE FORMULAIRE NUMÉRISÉ PAR COURRIEL  
loisir@venise-en-quebec.ca

Prénom et nom de l'enfant	Âge	Sexe	Date de naissance
1			
2			
3			

### Adresse de livraison

<b>Coordonnées des parents</b>
Prénom et nom :
Adresse :
Venise-en-Québec (QC) J0J 1K0